





Je m'engage pour ma commune

Baneins

Sommaire

Editorial du Maire	page 1	Comité d'animation	page 19
La mairie à votre service	page 2	Théâtre : Alex & Cie	page 19
Etat civil	page 4	Les temps périscolaires : une gestion communale	page 20
Élections 2026	page 5	Un nouveau maraîcher à Baneins	page 20
Le Budget	page 6	Amicale des sapeurs pompiers de Baneins	page 21
Commission Action sociale- Services à la personne	page 7	Groupe église	page 22
Commission Urbanisme	page 8	Le réveil de la GV	page 22
Commission Bâtiments	page 9	ABS	page 22
Commission Voirie	page 9	Etoile de Marion	page 23
Commission Fleurissement	page 10	Société de pêche	page 23
Le Comité de jumelage	page 11	Amicale boules	page 24
La communauté de Communes de la Dombes	page 12	Conscrits 2025	page 24
L'Engagement associatif	page 14	Interview d'un pro : Dimitri Sandrin	page 25
Témoignage de Paulette Broyer	page 16	Tarifs de location de la salle des fêtes	page 26
L'école	page 17	Calendrier des fêtes 2025	page 27
L'école en fête	page 18	Nos partenaires	page 28

Suivez l'actualité de BANEINS en temps réel avec l'application illiwap

Événements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, etc...
Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

1

Téléchargez l'application
illiwap



Sur votre Google Play
(Android)



Sur votre AppStore
(iOS)

2

Recherchez votre commune
Entrez manuellement le
nom de votre commune
dans la barre de recherche
de votre application



Ou
Scannez le
QRCode
via le lecteur
intégré

3

Suivez votre commune
Cliquez sur le bouton
SUIVRE
pour vous abonner



Recevez les notifications
sur votre smartphone
Tous les messages que
vous recevrez seront
disponibles dans le
fil d'actualité de votre
application pendant
30 jours



illiwap, c'est l'appli :
SANS INSCRIPTION

Pas d'email, pas de téléphone,
aucune coordonnée, pas de fichiers
GRATUITE

Téléchargement gratuit et sans engagement



www.illiwap.com/fr



Editorial



Pour cette dernière édition de la mandature, nous sommes heureux de vous présenter ce bulletin municipal qui a pour thème :
Je m'engage pour ma commune.

Ce fil conducteur peut paraître banal, mais une commune ne vit qu'au travers de l'engagement. Engagement d'élus, de bénévoles au sein des associations, du CCAS, des comités de jumelage, de fleurissement, sans oublier nos sapeurs-pompiers qui sont un exemple en la matière. Rien ne serait pareil sans cet investissement de chacun et chacune.

L'engagement n'est pas chose facile. Il faut faire le pas, aller vers l'autre, être prêt à donner plus qu'à recevoir, ne pas compter son temps et être capable d'affronter la critique, qui est bien souvent, et de plus en plus, très facile. Et puis, même si vous êtes prêt à tous ces sacrifices, il faut ensuite arriver à se faire une place. La chose n'est pas toujours aisée lorsque l'on arrive dans une commune : il faut de la patience, de l'écoute et surtout beaucoup de diplomatie. Cela n'est de toute façon possible qu'avec la bienveillance des personnes déjà présentes, et il faut être très vigilant à cela. Une fois tous ces obstacles franchis, vous vivrez des moments inoubliables, avec la satisfaction d'avoir été utile au service de tous.

Nous constatons tous que les gens sont de plus en plus consommateurs, mais de moins en moins participants. C'est pourquoi nous voulions mettre à l'honneur celles et ceux qui agissent pour notre commune.

Comme vous devez le savoir, nous sommes en période électorale. Je dois donc être bref et prudent sur le contenu de cet édit. 2025 s'achève avec la validation de notre PLU : 30 mois de travail et 60 000 € pour dessiner votre commune de demain. De grandes orientations ont été prises, toujours dans l'intérêt général. Nous n'avons eu que des avis favorables venant des instances associées, chose qui n'était pas gagnée d'avance, tant il est compliqué d'allier développement, environnement et qualité de vie. Ce dossier chronophage a été le gros travail de cette mandature.

Nous avons, cette année, repris la gestion de la cantine scolaire. Cette cantine, qui a la chance de bénéficier d'une cuisine faite sur place : il était hors de question que cela s'arrête. Apprendre le « bien manger » à nos enfants est une priorité qui fait partie de l'éducation. Pour rester sur l'éducation, nous avons déposé un dossier NEFLE qui, même s'il n'est pas à la hauteur de ce que nous attendions, nous a permis d'obtenir 23 000 € de dotations de l'État pour des équipements au bénéfice des élèves.

Vous avez dû voir qu'enfin notre colonne de verre enterrée est en service, financée par la Communauté de communes de la Dombes. Celle située derrière la salle des fêtes sera donc bientôt supprimée.

Normalement, je ne peux vous parler des projets, cela pouvant être assimilé à de la propagande électorale. Sachez juste que nous avons choisi le bureau d'études qui sera en charge de la rénovation du groupe scolaire et de la salle des fêtes.

Les projets impulsés par l'équipe actuelle vont être travaillés, gérés et suivis par une nouvelle équipe, largement renouvelée, qui sera élue les 15 et 22 mars prochains.

La fonction d' élu, et notamment celle de maire, est énergivore, de plus en plus compliquée administrativement. Certaines personnes n'ont plus le respect de la fonction et de ce qu'elle représente, et les élucubrations de nos grands élus ne nous facilitent pas la tâche.

J'ai longuement hésité, pour toutes ces raisons, à continuer dans ma fonction de maire. Je vais être à la retraite en 2026. Personne n'étant vraiment prêt à prendre le relais, et, à la vue des projets à venir, en accord avec celles et ceux qui poursuivent, j'ai décidé de mener, pour la dernière fois, une nouvelle équipe qui se présentera à vous et qui est d'ores et déjà en ordre de marche.

Merci à l'équipe municipale pour son travail, merci à mes adjoints Patrice Janodet, Ginette Broyer et Pierre Jean Poncet, leur soutien et leur engagement est sans faille et je sais pouvoir compter sur eux. Bien sûr, un grand merci à nos agents municipaux avec qui nous travaillons dans la cordialité et la confiance. Pour finir, un grand merci à toutes celles et ceux que nous mettons à l'honneur cette année pour leurs actions au sein de la commune, vous savez pouvoir compter sur nous.



Jean-Pierre GRANGE
Maire de Baneins

**Chers Baninois je vous souhaite une bonne et heureuse année 2026,
nous nous retrouverons pour les vœux de la municipalité le vendredi 16 janvier 2026 à 19H00.**

Monsieur Jean-Pierre GRANGE, Maire de Baneins, assure une permanence tous les vendredis de 17h à 19h.



La mairie à votre service

Secrétariat

Il est ouvert au public :
Le lundi de 9h00 à 12h00
Le vendredi de 14h00 à 19h00
e-mail :
communebaneins@wanadoo.fr
Site :
<http://mairie-baneins.fr/>

Accueil téléphonique

Tous les matins
sauf mercredi
de 10h00 à 12h00
Les lundis et vendredis
de 14h00 à 16h30
Tél : 04 74 55 24 75
Fax : 09 70 32 83 89

Permanence des élus

Monsieur Jean-Pierre GRANGE, Maire de Baneins, assure une permanence tous les vendredis de 17 heures à 19 heures.

Les adjoints :
Monsieur Patrice JANODET,
Madame Ginette BROYER et
Monsieur Pierre-Jean PONCET
sont à la disposition des habitants. Sur rendez-vous.

Recensement du Service National



Le recensement est obligatoire pour les jeunes hommes et les jeunes filles. Il s'effectue à la Mairie du domicile, dans le mois d'anniversaire de leurs 16 ans. Il vous suffit d'apporter votre livret de famille et une carte nationale d'identité.

Sortie de territoires

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire cerfa n°15646*01 établi et signé par un parent (ou responsable légal). Un enfant voyageant avec son père ou sa mère n'a donc pas besoin d'une AST. Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire (pour les pays de l'Union Européenne).

Carte Nationale d'Identité et Passeport



La mise en place du nouveau dispositif de délivrance des passeports biométriques et des cartes d'identité est effective depuis le 28 avril 2009 pour les passeports et printemps 2017 pour les cartes nationales d'identité. Depuis ces dates, seules 24 communes sont habilitées à délivrer les passeports. Vous pouvez vous adresser auprès des mairies de Châtillon sur Chalaronne, Bourg-en-Bresse, Peronnas, Viriat et Villars les Dombes. Prendre contact directement avec la collectivité concernée pour prendre un rendez-vous. Information pour vos demandes de passeport :

- Si vous êtes née dans une commune qui dématématise la délivrance des actes d'état civil, vous n'avez plus à fournir d'acte de naissance comme justificatif. Vos données d'état civil font l'objet d'une vérification sécurisée directement auprès de votre mairie de naissance.
- Pour savoir si votre commune de naissance est concernée, renseignez-vous en mairie ou connectez-vous sur <https://ants.gouv.fr>, rubriques :
« les solutions »
« COMEDEC »
« Villes adhérentes à la dématérialisation ».
- Si votre commune de naissance ne dématématise pas la délivrance des actes d'état civil, un acte de naissance peut vous être demandé. Renseignez-vous en mairie sur la liste des pièces à fournir ou connectez-vous sur www.service-public.fr, rubrique :
« Papiers - Citoyenneté - Passeport ».

Eclairage public

Si vous constatez qu'un lampadaire est en panne, nous vous remercions de bien vouloir le signaler à la Mairie en indiquant son numéro inscrit sur le pied métallique ou sur la façade. Le dépannage pourra ainsi être effectué rapidement pour la sécurité de tous.

Animaux de compagnie



Par mesure d'hygiène, les propriétaires de chiens sont priés de prendre toutes les précautions nécessaires pour que ces derniers ne souillent pas les trottoirs, les places et les pelouses. A défaut, les propriétaires sont tenus de ramasser et de nettoyer. La divagation est interdite (risque d'accidents de la circulation, de morsures). Si l'animal est capturé, il est immédiatement placé à la SPA.

Carte d'électeur

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent s'effectuer à la Mairie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Possibilité de s'inscrire en ligne sur le site www.Service.Public.fr depuis la nouvelle réforme électorale.

Service des impôts

La trésorerie de CHATILLON SUR CHALARONNE depuis le 1^{er} janvier 2018 est spécialisée autour de la mission SECTEUR PUBLIC LOCAL. Pour le service IMPOT les usagers devront contacter le SIP de TREVOUX ou le SIP de BOURG EN BRESSE en fonction de leur résidence.

Vers la dématérialisation des demandes d'Urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, chaque usager peut désormais déposer ses demandes d'urbanisme en ligne. Pour cela, le SIEA a récemment installé un portail, intitulé « SVE » et accessible aux habitants de la Communauté de Communes de la Dombes. A partir de ce portail, chaque administré pourra déposer son dossier en toute sécurité. Chaque commune dispose de son propre lien, en fonction de son code INSEE : <https://puu.siea-sig.fr/001028/>
Un service plus simple et plus rapide, pour faciliter vos démarches.

Assistante sociale

Madame BERCHOT à la circonscription d'action sociale de Châtillon sur Chalaronne
Permanence : mardi et jeudi sur rendez-vous.
Tél : 04 74 55 38 70

La boîte aux lettres

Afin de permettre une distribution rigoureuse des courriers, il est demandé que le nom des différentes personnes, vivant dans le même foyer et ne portant pas le même nom de famille, soit porté sur les boîtes aux lettres.

Salle des fêtes

Renseignements et réservations auprès de Nathalie BUTTET - Régisseuse - Tél : 06 07 09 76 56
Voir tarifs de la Salle des fêtes (page 26)

Lutte contre les bruits et voisinage



Par arrêté préfectoral du 4 août 2008, sont interdits sur la voie publique :

- les bruits gênants par leur intensité notamment ceux provenant de publicité, de moteur, d'utilisation de pétards et feux d'artifices (sauf dérogation).

Sont également interdits dans les locaux d'habitation et leurs dépendances :

- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les occupants à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, etc. ne peuvent être effectués que :
 - les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
 - les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
 - les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Les possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (colliers anti-aboiements, muselières).

Immatriculation des véhicules

Site officiel du gouvernement :

- <https://ants.gouv.fr/Actualites/Vos-demarches-Immatriculation-en-ligne>
- www.ruedesplaques.com/changement-carte-grise-xsl-363_367_382_389.html
- <https://www.ruedesplaques.com/documents-carte-grise-xsl-380.html>

Un guide d'information permettra à tous les propriétaires de véhicules de mieux **comprendre la démarche pour immatriculer leurs véhicules** en toute simplicité.

• Cartes grises

Fini l'attente au guichet. Désormais le service de la préfecture vous accueille uniquement sur rendez-vous. Prenez rendez-vous sur www.ain.gouv.fr

• Autres possibilités :

Par courrier Préfecture de l'Ain - Bureau de la circulation
45 Avenue Alsace Lorraine
CS 80400 01012 Bourg-en-Bresse Cedex

• Dépôt express en Préfecture

En libre-service du lundi au vendredi (aux horaires d'accueil du public de 8 h 30 à 12 h 30.

Objets trouvés

Pour tous objets égarés, veuillez vous adresser au secrétariat de Maire aux heures habituelles d'ouverture.



Nouveaux habitants

Les personnes récemment installées dans la commune, bien qu'elles n'en aient pas l'obligation, sont invitées à se faire connaître en Mairie.



Etat civil de décembre 2024 au 10 décembre 2025



Demande d'acte d'état civil

Vous avez la possibilité de demander vos actes d'état civil en ligne sur le lien <https://document-service-public.fr>.
Le guide « comment obtenir un acte de naissance gratuitement » est également disponible sur le lien <https://www.extraitactenaissance.com/tuto/>

PACS

• BAUDET Nicolas et ROVARET Cassandra, le 21 août 2025



Naissances

- FAYARD Elyo, le 19 mars 2025 à Arnas
- SÉSÉ Malo Michel Alain, le 25 mars 2025 à Gleizé
- ROLLEY Ysée, le 02 avril 2025 à Gleizé
- SILVESTRI Leny, le 31 mai 2025 à Gleizé
- SIGNORET Gloria, Isabelle Céline, le 15 juillet 2025 à Gleizé
- BURGAT Cataliya Maria Natacha, le 17 juillet 2025 à Viriat
- MEJRI Arya, le 27 juillet 2025 à Gleizé
- GAILLOT ROL Mia, le 15 octobre à Gleizé

Parrainage Civil

• BENOIT Émélie, le 15 novembre 2025

Mariages

- YASAR Fatih et VERT Amélie Lucie Marie, le 25 avril 2025, allée Marquise
- HELLE Guillaume Michel Paul et GUERET Héloïse Morgane, le 10 juillet 2025
- VANTHOURNOUT Laetitia et LOPEZ Mallorie Thérèse Alexandrine, le 20 septembre 2025

Décès à Baneins... ou dans une autre commune

- DUVERGER Marcel Jean, le 16 mai à Baneins
- BERTHIER Juliette Jeanne, le 01 juillet à Châtillon sur Chalaronne

Liste des assistantes maternelles de la commune

- ALVES Lydie, allée Marquise
- DUMAS Sandrine, impasse des Blés
- MARASCO-POCHON, route de Châtillon





Élections 2026

**VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR**

**ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2026**

- PAR INTERNET JUSQU'AU 4 FÉVRIER
- EN MAIRIE JUSQU'AU 6 FÉVRIER
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12669*02)

**ÊTES-VOUS INSCRIT(E)
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES ?**

**POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT
SUR LES LISTES ÉLECTORALES
INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT**



**Municipales : quel mode
de scrutin pour les communes
de moins de 1 000 habitants ?**

Liste composée d'un seuil minimum de candidats
(en fonction de la taille de la commune)

Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport
à l'effectif théorique du conseil municipal.



Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)



Alternance stricte femme/homme ou inversement



Le Budget



Section d'investissement exercice 2024

Dépenses : 119 272,22 €

• Révision du P.L.U.	16 776,60 €
• Dépôts et cautionnements remboursés	1 575,00 €
• Installations de voirie	9 960,00 €
• Emprunt	49 230,59 €
• Eclairage mairie et école	5 638,27 €
• Achat véhicule communal	20 280,00 €
• Menuiserie appartement communal	4 784,27 €
• Achat tronçonneuse	650,00 €
• Achat extincteur	425,94 €
• Achat armoire métallique mairie	9 951,55 €

Recettes : 139 995,60 €

• Dotations	131 699,47 €
• Dépôts et cautionnements reçus	1 660,00 €
• Amortissement des immobilisations	6 636,13 €



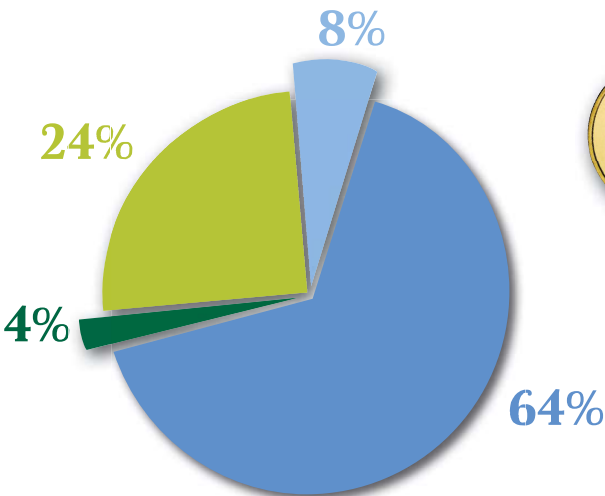
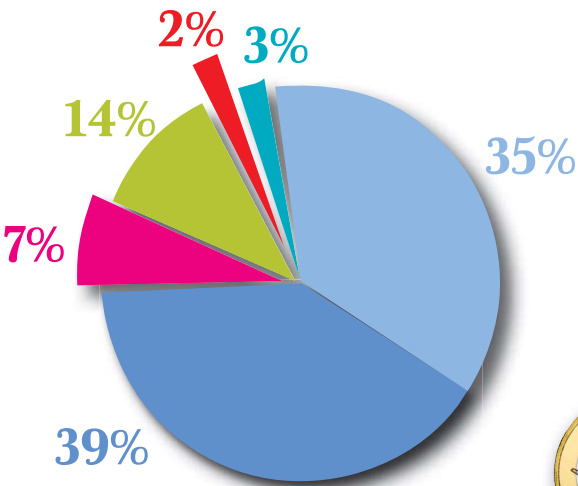
Section de fonctionnement exercice 2024

Dépenses : 418 352,60 €

● Charges à caractère général (Électricité, téléphone, maintenances, fournitures scolaires et administratives, documentation, travaux entretien, fleurissement)	146 226,50 €
● Charges du personnel (Salaires, charges sociales)	164 825,93 €
● Atténuations de produits (Reversements de taxes)	29 655,00 €
● Charges de gestion courante (Indemnités élus, subventions aux associations, syndicats intercommunaux)	57 465,02 €
● Charges financières (Intérêts des emprunts)	13 524,02 €
● Dotations aux amortissements	6 656,13 €

Recettes : 500 078,33 €

● Produits des services du domaine et ventes diverses	22 157,84 €
● Impôts et taxes	317 923,00 €
● Dotations et participations (Dotations de l'état : subventions)	117 717,17 €
● Revenus des immeubles	41 050,32 €
● Produits exceptionnels	1 230,00 €





Commission Action sociale



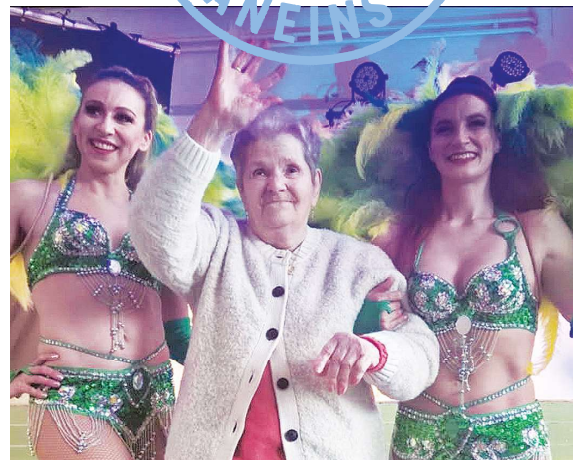
La commune de Baneins dispose d'une commission "Action Sociale". Cette commission a pour but de soutenir les habitants de la commune, notamment les personnes âgées, en cas de difficulté financière ou des personnes souhaitant une aide pour un accompagnement social.

Afin de maintenir un lien social, la municipalité organise chaque année, avec l'aide d'habitants de la commune, un repas pour ses aînés de plus de 70 ans.

Si vous avez 70 ans ou plus et que vous résidez sur la commune de Baneins, n'hésitez pas à contacter notre secrétariat de mairie afin de recevoir votre invitation.

C'est un rendez-vous incontournable. Cette année ils ont eu le plaisir de se retrouver autour d'un repas servi à la salle des fêtes par le traiteur BERTHET. L'animation, confiée depuis quelques années au prestataire DOUCET MUSIC, a une fois de plus été exceptionnelle.

C'est à chaque fois un véritable plaisir de voir la joie sur le visage de chacun. En 2026, le repas sera organisé le samedi 31 janvier à midi.



Services à la personne



NOTRE MÉTIER,
VOUS
ACCOMPAGNER!

NOUS AVONS
DES
SOLUTIONS
24/24H 7/7J

ACCOMPAGNEMENT VIE QUOTIDIENNE

ENTRETIEN DU LOGEMENT
GARDE D'ENFANTS DE + 3ANS
COURSES
RÉALISATION DE REPAS

AIDE À LA PERSONNE

TRANSFERT, INSTALLATION
SURVEILLANCE
AIDE À LA TOILETTE...

VIE SOCIALE

TRANSPORT ACCOMPAGNÉ
ACCOMPAGNEMENT AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS
STIMULATION...

OFFRE DE REPIT

PRÉSENCE DE JOUR ET DE NUIT
RÉPONSE RÉGULIÈRE OU PONCTUELLE

NOUS INTERVENONS SUR VOTRE COMMUNE

Ain Domicile Services
Roselyne TAPONAT
119 place des Halles
01 400 CHATILLON SUR CHALARONNE
04 74 51 05 23 / 06 74 45 70 00
saone.bresse@ain-domicileservices.fr

DEVIS GRATUIT

L'essentiel c'est vous !



NOS SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE



Aide et soins
à domicile



Portage de repas



Téléassistance



Aide aux
proches aidants



Aide à la fonction
d'employeur



Prévention



Alternatives
au domicile



Transport
accompagné



Pour trouver l'antenne la plus proche de chez
vous, contactez-nous au : 04 74 45 51 70
ou rendez-vous directement sur notre site internet :
www.adapa01.fr



CONTACT

Tél. : 04 74 55 95 65

Mail :

asainttriviersurmoignans@fede01.admr.org

En savoir plus :

www.fede01.org

Composition du bureau :

Président : Michel AUBRUN

Trésorière : Elisabeth BARRIER

Secrétaire : Audréa MALIALIN

Adresse :

160 route de Sandrans (1^{ère} étage de la maison
médicale) 01990 Saint Trivier sur Moignans

Ouverture bureau :

9h00 – 12h30 du lundi au vendredi

L'après-midi sur RENDEZ-VOUS

Accueil téléphonique :

8h00 – 12h30 / 13h30 – 16h45 du lundi au jeudi

8h00 – 12h30 / 13h30 – 16h30 le vendredi

Nous exerçons notre activité sur

le territoire suivant :

St Trivier/Moignans, Sandrans, Relevant, Baneins,
Chaneins, St Etienne/Chalaronne,
St Didier/Chalaronne, Thoissey, Mogneneins,
Guéreins, Genouilleux, Valeins, Francheleins,
Peyzieux/Saône

ADMR DE SAINT – TRIVIER SUR - MOIGNANS



L'ADMR de St-Trivier-Sur-Moignans intervient dans les
domaines suivants :

- **Services et soins aux seniors** (aide et soins à domicile, livraison de repas, aides aux courses, aides aux aidants, téléassistance, transport ...)
- **Accompagnement du handicap** (accompagnements et soins à domicile, livraison de repas, aides aux courses, transport, sorties, loisirs ...)
- **Enfance et parentalité** (garde d'enfants à domicile, soutien à la parentalité ...)
- **Entretien de la maison** (entretien de la maison et/ou du linge, livraison de repas, partir zen ...)

Notre association recherche des bénévoles

(administratifs, portage repas ...). Si vous êtes retraités ou que vous avez un petit peu de temps à consacrer à notre association, n'hésitez pas à nous contacter.

Notre association recrute des aides à domicile et des

auxiliaires de vie. Si vous cherchez une activité à temps partiel ou à temps plein, que vous souhaitez apporter du bien-être, de la joie de vivre et que vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique, n'hésitez pas à nous contacter.



Commission Urbanisme

Le 10 janvier 2022 le conseil municipal a décidé de réviser le PLU (plan local d'urbanisme). Il aura fallu plus de 3 ans de travail, de réunions, avec l'urbaniste et les instances de l'état pour arriver à son approbation le 6 octobre 2025.

Avant de commencer vos travaux (déclaration de travaux, permis de construire) nous vous conseillons vivement de contacter la mairie pour respecter la réglementation du nouveau PLU,

Permis de construire

Fin d'année 2024 :

- Me JULIEN Marilyne :
changement destination et réfection toiture
- Mr MÉRIGOUX Frédéric :
agrandissement maison individuelle



Service d'Aide au Droit du Sol

L'ADS est un service commun aux 36 communes de la communauté de commune de la Dombes dont nous faisons partie, il est en totalité financé par les communes. Nous envoyons à ce service, la presque totalité des demandes d'urbanisme qui nous sont présentées.

Les déclarations de travaux et les permis de construire sont d'abord examinés par la commission urbanisme communale, le Maire donne alors un avis sur le projet, le dossier est ensuite envoyé au service ADS qui valide ou non et fait une proposition d'arrêté que le maire signe. A partir de 2022 les dépôts de demande d'urbanisme pourront se faire soit par papier soit par voix dématérialisée. Le secrétariat de mairie est à votre disposition pour plus d'information à ce sujet : <https://portail.siea-sig.fr/sve/#/00128/>

Nous vous rappelons que de nombreux travaux sont soumis à déclaration :

Terrasse en béton, muret, clôture, piscine, abris de jardin, changement de tuiles, de menuiseries, changement de destination des locaux, etc., etc..., n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie avant de commencer vos travaux.

Déclaration préalable

Fin d'année 2024 :

- Mr FAILLET Dominique : toile protection solaire enroulable
- Mr DERAMOUDET : isolation extérieure
- Mr NATIVEL : panneaux photovoltaïques
- Mr REMY Philippe : pose bloc moteur

2025 :

- Mr FAILLET Dominique : serre de jardin
- Mr IAMUNDO Francesco : changement de menuiseries et appentis
- Mr DUBOST Thomas SCI DFI :
transformation ancien bâti en stockage agricole
- Mr DELZANNO Philippe : fenêtre de toit
- Mr AUBERT Anthony : modification de clôture
- EARL Mr DUBOST Clément : changement de pente de toiture
- Me TREMBLAY et Mr IAMUNDO :
ravalement de façade et pose d'un groupe clim
- Me CAUSSE Camille et Mr GIFFON : changement de destination
- Mr JAMBON Didier : changement de clôture et portail
- Mr GONNU Philippe :
remplacement d'un portail par un mur, une fenêtre et une porte
- Mr COLIN Olivier : pose d'une clim
- Mr KERSAUDY Richard : changement de tuiles
- Mr SABATIER Bruno : panneaux photovoltaïques
- Me REY Angélique : ravalement de façade
- Mr DA SILVA José : piscine



Dématérialisation des demandes d'urbanisme

Depuis le 1er janvier 2022, chaque usager peut désormais déposer ses demandes d'urbanisme en ligne. Pour cela, le SIEA a récemment installé un portail, intitulé « SVE » et accessible aux habitants de la Communauté de Communes de la Dombes. A partir de ce portail, chaque administré pourra déposer son dossier en toute sécurité. Chaque commune dispose de son propre lien, en fonction de son code INSEE :

<https://puu.siea-sig.fr/001028/>

Un service plus simple et plus rapide, pour faciliter vos démarches.



Commission Bâtiments



La sacristie a été rénovée cette été, le placard mural et le plafond ont été démontés, les murs crépis et peints.

Ces travaux ont été réalisés par l'employé communal aidé de Mr Jambon, conseiller municipal.

Salle des fêtes, on en est où ?

La commune est accompagnée dans ce projet par l'agence d'ingénierie de l'Ain.

Dans sa séance du premier décembre 2025 le conseil municipal a choisi le cabinet de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du groupe scolaire et de la salle des fêtes et la construction d'une chaufferie bois. La première réunion avec ce bureau d'étude aura lieu mi-janvier.

Pour rappel, le projet consiste à refaire la totalité des toitures du groupe scolaire et de la salle des fêtes. l'isolation, l'électricité, la ventilation, les murs, les plafonds, les sols, de la salle des fêtes seront rénovés, les toilettes et rangements seront réaménagés. Une chaufferie bois sera installée en remplacement de la chaufferie fuel actuelle, la Mairie et l'école maternelle y seront également raccordées.

Ont déjà été effectués à ce jour : Un diagnostic amiante et plomb sur l'ensemble des bâtiments, un relevé topographique avec plan des bâtiments, une détection des réseaux, un diagnostic toiture, une étude géotechnique pour la chaufferie bois.

L'étape suivante fin janvier, sera l'APS (avant-projet sommaire : il s'agira de finaliser les pistes de travail, type de chaufferie bois, isolation, aménagement et rangement, panneaux solaire ou non.

L'APD (avant-projet détaillé) sera la suite logique début février, il devra définir en détail les travaux et objectifs du programme.

Le permis de construire devrait être déposé fin mars 2026.

Le permis obtenu, les entreprises seront consultées en mai 2026, pour débiter les travaux début d'été 2026 et ce pour une durée de un an.

Un des impératif est d'avoir une chaufferie fonctionnelle en septembre 2026, le reste des travaux suivra.

Le cout estimatif de ce projet est de 750 000 € Hors taxe, des choix financiers seront sans doute à faire, nous allons chasser les subventions en espérant que l'état ne se désengagera pas trop.

Durant un an la salle ne sera pas disponible, il va falloir s'organiser pour l'école et le périscolaire, les associations sont au courant, nous allons devoir nous adapter pour ensuite bénéficier d'une salle comme neuve.



Commission Voirie

Voirie 2025

Une partie du chemin du moulin qui était très dégradée a été refaite. Un reprofilage a été nécessaire avant l'application d'une émulsion. Les trous dans les chaussées qui restent seront bouchés par l'agent communal aidé d'une équipe d'élus. Le problème d'inondation rue Donnat Bollet en face de l'école devrait être résolu, le regard à grille a été changé et surdimensionné.

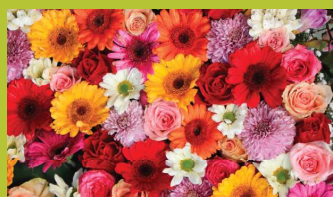
Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Socaf.

L'entretien des accotements et des haies a été confié cette année à l'entreprise Georges et quelques entretiens de fossés à l'entreprise ACTP.



Information

Depuis l'année 2023 il est interdit d'intervenir sur une haie du 15 mars au 31 août pour une intervention d'élague sur les chemins communaux.



Commission Fleurissement

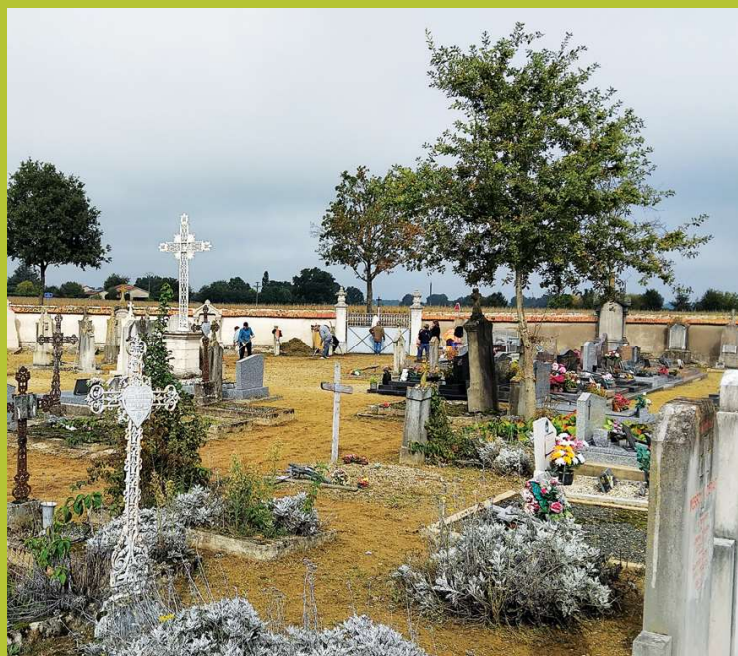


Le comité de fleurissement de Baneins a œuvré tout au long de l'année pour embellir notre village. Dès le printemps, les bénévoles et les élus ainsi que notre agent communal, se sont mobilisés pour préparer les massifs et les jardinières et planter des fleurs qui apportent, chaque année, quelques couleurs aux espaces publics. Grâce à un travail régulier de désherbage et d'entretien, le village bénéficie d'un cadre agréable et soigné.

En parallèle, le comité a organisé le traditionnel nettoyage de printemps le samedi 16 mars : une matinée conviviale qui a rassemblé habitants et élus pour ramasser les déchets et entretenir les abords des chemins.

La commune s'étant engagée depuis plusieurs années dans la transition énergétique pour la croissance verte, au mois de septembre les allées du cimetière ont été végétalisées pour stopper l'usage de produits phytosanitaires. Une équipe du conseil municipal aidée de bénévoles de la commune ont réalisé ces travaux. À l'approche des fêtes, les membres du comité ont également fabriqué de nouvelles décorations de Noël et procédé à leur installation dans le village.

Le comité de fleurissement tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui donnent de leur temps tout au long de l'année. Si vous souhaitez vous aussi participer à l'embellissement de Baneins, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe : chaque nouvelle aide est la bienvenue pour poursuivre ces actions essentielles.



Rejoignez
le comité de
fleurissement :
embellissez
votre village !





Comité de jumelage Châtillon Vonnas Baneins Wächtersbach



1963-2023 = 60 ans de jumelage entre Wächtersbach et Châtillon-sur-Chalaronne

1998-2023 = 25 ans de jumelage entre Wächtersbach-Vonnas et Baneins



Bilan 2025

L'année a commencé par l'assemblée générale le 15 janvier à Vonnas. Françoise Grange a laissé la présidence du comité à Stéphane Leduc.

Début mars, 36 personnes se sont rendues à Wächtersbach pour le Carnaval. Un moment incroyable, fort en émotions, et une météo particulièrement clémente.

Comme d'habitude l'accueil qui leur a été réservé a été exceptionnel par nos amis allemands. Tout le monde est revenu avec des souvenirs plein la tête.

Le 28 mars, le comité a organisé la traditionnelle soirée jeunes à Baneins au profit des élèves du collège de Vonnas et de leurs correspondants allemands venus passer 10 jours d'échange en France.



Le comité remercie la commune de Baneins pour le prêt de la salle des fêtes à cette occasion.

Au mois d'avril, nous avons reçu 14 amis allemands pour la foire de Châtillon, un échange toujours chaleureux sur fond de choucroute et de bière allemande (à consommer avec modération bien sûr).

En mai le comité de jumelage a remis des dictionnaires aux élèves des collèges de Vonnas et de Châtillon, dictionnaires offerts par le comité allemand. Chaque dictionnaire avait au préalable été gentiment dédié par nos amis allemands.

Du 24 mai au 1er juin, 16 membres du comité ont été fièrement représenter la France et plus particulièrement la Dombes à la foire de Wächtersbach.

Après les traditionnels forums des associations en septembre, quelques amis français et allemands se sont retrouvés pour un week-end en Alsace début octobre. L'occasion de visiter les jolis villages de cette région et d'apprécier la gastronomie locale.

L'année se termine par la vente de choucroute en novembre sur Châtillon et sur Vonnas, l'occasion de mettre en avant le comité de jumelage. A cette occasion une tombola était organisée et 4 places pour le prochain carnaval ont été gagnées.

Le comité apportera également son soutien au Téléthon à Châtillon le 06 décembre.

La prochaine assemblée générale aura lieu le 15 janvier 2026 à Baneins.

Alors si vous êtes intéressé pour adhérer au comité de jumelage, vous pouvez nous adresser un mail à : jumelagechatillonnonnasbaneins@gmail.com ou me contacter au 06.62.20.90.41

Stéphane Leduc, président

Comité de jumelage Chatillon Vonnas Baneins Wächtersbach





Avec Lud'ÔDombes, la ludothèque de la Dombes se réinvente !

La ludothèque intercommunale Lud'ÔDombes, propose plus de 1300 jeux et jouets pour tous les âges. Des ludothécaires vous accompagnent pour choisir les jeux avec vous et vous expliquer les règles. Accessible à tous, elle fonctionne de manière itinérante sur le territoire et propose un abonnement annuel pour emprunter des jeux, avec des horaires précis et des informations disponibles sur le site et les réseaux sociaux. N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la Communauté de Communes (www.ccdombes.fr) pour en savoir plus ou de suivre Lud'ÔDombes sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram).



Rendez-vous le 9 juin 2026 au Salon des Seniors !

Le prochain Salon des Seniors et des Aidants 2026 se tiendra le mardi 9 juin 2026 à Villars-les-Dombes. Tout au long de la journée, des stands, conférences et animations permettront d'informer, conseiller et accompagner les seniors ainsi que leurs proches aidants.



A chaque vacances scolaires, des stages multi-sports pour vos enfants

La Communauté de Communes de la Dombes vous aide à occuper vos enfants pendant les vacances scolaires. Grâce aux stages multi-sports, vos enfants de 3 à 10 ans pratiquent une activité sportive tous les jours pendant trois jours. Les stages multi-sports se déroulent dans des communes différentes et sont gratuits. Inscriptions via Dombes Connect.

Soyons responsables, trions mieux !

De nouveaux points d'apports enterrés pour le verre

Dans une démarche d'amélioration du cadre de vie et de modernisation du service public de collecte, de nouveaux points d'apport volontaire (PAV) enterrés pour le verre ont été installés sur le territoire de la Communauté de Communes de la Dombes.

Les communes de Baneins, Châtenay, Sainte-Olive, Saint-André-le-Bouchoux, Saint-Georges-sur-Renon, Saint-Paul-de-Varax, Saint-Trivier-sur-Moignans et Villars-les-Dombes ont déposé un dossier de candidature auprès de la Communauté de Communes, retenu dans le cadre du programme de déploiement des colonnes enterrées.

Ces nouveaux équipements, installés en cette fin d'année 2025, remplacent pour certaines communes les anciennes colonnes aériennes et créent de nouveaux points de collecte pour d'autres. Plus discrets, esthétiques et mieux intégrés dans l'environnement, ces PAV offrent un confort d'usage amélioré aux habitants tout en préservant la qualité du cadre de vie.





Communauté de Communes de la Dombes



Des aides directes aux habitants

Conseiller numérique, votre allié face aux difficultés du numérique

La Communauté de Communes de la Dombes met à disposition un conseiller numérique pour vous accompagner dans l'utilisation de votre smartphone, tablette ou ordinateur. Profitez de permanences dans les mairies ou de cafés numériques dans les centres sociaux, pour apprendre à votre rythme et poser toutes vos questions.

Astuce :

apportez votre propre matériel pour progresser plus facilement !

Ce service est gratuit et ouvert à tous.

Retrouvez le planning des interventions sur www.ccdombes.fr - Vivre - Services aux habitants - Conseillers numériques.

Jérôme TRON - Conseiller numérique

tél : 06 19 83 69 59 - email : conseillernumerique1@ccdombes.fr

Offrez une seconde chance aux objets avec la Recyclerie de la Dombes

La Recyclerie de la Dombes, installée à Châtillon-sur-Chalaronne, près de la déchèterie, a pour ambition de réduire les déchets en diminuant le gaspillage et promouvoir l'économie circulaire.

Ce lieu, géré par l'association Tremplin, permet de collecter, réhabiliter et valoriser une large gamme d'objets destinés à l'enfouissement, en leur offrant une seconde vie. C'est sur les quatre déchèteries du territoire de la Communauté de Communes de la Dombes, que sont collectés les objets. Ceux-ci, encore en bon état, sont destinés à être réparés, revalorisés puis revendus à petit prix. L'objectif est clair : faire du réemploi une habitude, accessible à tous... et bénéfique pour chacun.

Tous les objets ne sont pas bons à reprendre, loin de là. L'équipe fait le tri avec rigueur : pas de matelas ou de meubles encombrants trop abîmés, pas non plus d'articles trop difficiles à réparer ou à vendre afin de limiter au maximum l'impact environnemental, en réduisant les lavages ou les réparations trop énergivores.

Recyclerie de la Dombes : 113 rue Louis Blériot 01400 Châtillon-sur-Chalaronne

Horaires d'ouverture de la boutique : Lundi, mercredi et vendredi :

9h30- 12h30 / 13h30-17h // Samedi : 9h - 17h

Vous aidez un proche âgé ? Le CLIC peut vous accompagner

Le CLIC de la Dombes est un service de proximité qui accueille, informe, conseille et oriente les personnes de 60 ans et plus, leur entourage ainsi que les acteurs impliqués dans la perte d'autonomie. Ce service de la Communauté de Communes de la Dombes est basé à Châtillon-sur-Chalaronne et propose des permanences à Villars-les-Dombes, Chalamont et Saint-André-de-Corcy, ainsi que des visites à domicile. Le CLIC est votre interlocuteur privilégié pour obtenir de simples informations, un accompagnement administratif, des conseils sur les aides financières, les établissements et services adaptés aux personnes âgées, ou encore pour un soutien à la vie quotidienne.

Renseignements sur le site internet www.ccdombes.fr ou aux 04 74 55 15 39 / 06 73 38 06 55.

France services, une aide pour vos démarches administratives

Quatre agents France services, basés à Villars-les-Dombes et Châtillon-sur-Chalaronne, accompagnent gratuitement les habitants dans leurs démarches administratives en lien avec de nombreux organismes nationaux (santé, impôts, retraite, emploi, droits, etc.). L'accueil est assuré du lundi au vendredi dans les structures fixes ou lors de permanences dans plusieurs communes de la Dombes.

Les usagers peuvent être aidés pour leurs déclarations fiscales, demandes de papiers d'identité, démarches liées à la CAF, à la retraite ou à la santé.

Renseignements :

France services Dombes Châtillon - 04.74.55.75.42 - 06.15.89.10.95

France services Dombes Villars - 04.74.55.98.23 - 06.12.95.78.40



Mairie



Pour la personne
qui s'engage

- **Développement personnel**

On acquiert de nouvelles compétences, savoir-faire et expériences enrichissantes

- **Rencontres et lien social**

S'engager permet de tisser des relations avec des habitants de tous horizons

- **Sentiment d'utilité**

Contribuer à un projet local procure une réelle satisfaction et renforce la confiance en soi

- **Transmission et partage**

C'est l'occasion de transmettre ses connaissances, son temps ou son énergie à d'autres.



JE M'ENGAGE
POUR MON
COMMUNAUTÉ
BANAISE



Chantiers participatifs

Associations



Pour la collectivité

- **Renforcement du tissu social**
L'engagement créé du lien entre les habitants et favorise la solidarité.
- **Dynamisme local**
Les projets portés par les citoyens actifs au travers des associations rendent la commune plus vivante et attractive.
- **Amélioration du cadre de vie**
Les actions collectives contribuent à l'entretien, à la beauté et à la convivialité du territoire.
- **Citoyenneté active**
L'implication des habitants renforce la démocratie locale et la participation aux décisions.



Pompiers



30 ans d'engagement associatif : témoignage de Paulette Broyer



Pouvez-vous nous raconter comment et pourquoi vous avez commencé à vous engager dans la vie associative du village, et en quelle année ?

J'habite à Baneins depuis 1974. J'ai commencé à m'investir dans les associations du village en 1998. C'est quelque chose qui est ancré en moi, donner des coups de mains, rencontrer les gens, aider quand il y a besoin.

J'ai commencé avec le comité des fêtes et le comité de jumelage, puis quelques années plus tard, je suis entrée au CCAS, ensuite le groupe église en 2010. J'ai toujours aussi donné un coup de main au fleurissement de la commune et depuis quelques années je suis engagée pour Octobre rose à Saint trivier-sur-Moignans.

Je donne également des coups de mains aux autres associations, Les boules, l'association de l'école et bien entendu l'Etoile de Marion.

Comment étaient organisées les associations et la vie au début de votre engagement ? Quelles étaient les valeurs ou les motivations principales à l'époque ?

Il me semble qu'il y avait plus de jeunes dans les associations avant et en tout cas plus de monde que maintenant. Au comité des fêtes on a été jusqu'à 14, alors que maintenant on a du mal à trouver de nouveaux membres. Avec le travail les gens sont peut-être moins disponibles. Il y avait peut-être aussi plus de jeunes retraités.

Quelles transformations majeures avez-vous observées dans la manière dont les habitants s'impliquent ou dans le rôle des associations depuis vos débuts ?

Aujourd'hui, quand on demande des bénévoles pour un événement, on arrive à en trouver, mais globalement les gens ne souhaitent pas s'investir plus dans l'association et encore moins pour faire partie du bureau.

Pour faire tourner une association, il faut pourtant au moins un président, un secrétaire et un trésorier pour l'animation et la gestion, sinon ça ne peut pas marcher.

Y a-t-il des souvenirs, des événements ou des projets associatifs qui vous ont particulièrement marqué ou dont vous êtes fière ?

Un de mes bons souvenirs c'est l'entrée de notre petite commune dans le comité de jumelage avec Chatillon-sur-Chalaronne et Vonnas en 1998. Cela a permis, depuis, de nombreux échanges franco-allemand, des belles rencontres lors de nos nombreux événements. Beaucoup d'habitants de la commune avaient participé à ce moment-là.

J'ai un très bon souvenir également du réveillon de l'an 2000 que nous avons préparé avec le comité des fêtes, avec une décoration splendide et un bon menu.

Je me souviens également de fêtes du village avec beaucoup de monde, des téléthons, des randonnées pédestres...

Selon vous, quels sont les plus grands défis que rencontrent aujourd'hui les associations dans un petit village comme le nôtre ?

Elles ont du mal à vivre par manque de membres actifs qui acceptent de s'engager. C'est le cas dans notre village avec plusieurs associations et c'est dommage.

Quel message aimeriez-vous transmettre aux plus jeunes générations pour leur donner envie de s'engager à leur tour dans la vie associative locale ?

J'aime la convivialité, j'aime parler avec les gens, et dans une association c'est tout cela que l'on trouve. Il faut que d'autres personnes s'engagent pour vivre cela. Il faut aussi qu'il y ait du renouvellement. Les associations font partie de la vie du village, elles font vivre le village.

Faire partie d'une association c'est vivre des moments de partage, de convivialité et d'entraide.



L'école

Cette année, l'école compte 94 élèves :

Nathalie BAUDET s'occupe de 26 élèves de maternelle :

- 17 Petits (3 ans)
- 9 MS (4 ans)

Sandra VIVIER intervient auprès de 23 élèves :

- 6 élèves de GS
- 17 élèves de CP

Marie-Laure MATOS et **Ludivine ALLARD**

prennent en charge 22 élèves :

- 9 CE1
- 13 CE2

Laure MAJOREL et **Laura TORNAY** ont 23 élèves :

- 10 CM1
- 13 CM2

Les enfants de GS, CP, CE1 et CE2 bénéficieront de 10 séances à la piscine de Châtillon-sur-Chalaronne, à partir du mois d'avril.

Les élèves de CM1-CM2 auront des séances de vélo avec un intervenant de la Communauté de Communes de la Dombes. De plus, la classe de CE1-CE2 est inscrite aux activités Ecopousse de la Communauté de Communes de la Dombes et la classe de GS-CP bénéficiera de séances sur le tri des déchets.

Le projet autour du sport, de la santé, du bien-être et de la citoyenneté se poursuit cette année scolaire.

Une sortie au cinéma est organisée en décembre pour tous les enfants.

L'accueil périscolaire est organisé par la municipalité. Il fonctionne le matin de 7h30 à 8h50, et le soir de 16h30 à 18h15.



Les vacances scolaires 2025-2026

Automne :

du 17 octobre après la classe au 3 novembre matin.

Noël :

du 19 décembre après la classe au 5 janvier matin.

Hiver :

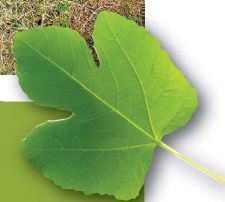
du 6 février après la classe au 23 février matin.

Printemps :

du 3 avril après la classe au 20 avril matin.

Été :

le 3 juillet après la classe.





L'école en fête



Est la nouvelle association pour les enfants scolarisés à l'école de Baneins :

- Elle a vocation à soutenir et financer les projets pédagogiques de l'équipe éducative
- Elle crée des événements pour rassembler enfants et familles autour de temps festifs
- Elle vise également à renforcer le lien entre les familles et l'école



Les membres...

Une équipe de volontaires...

Au sein du bureau : Présidente : Dorine PONCET
Trésorière : Malorie MONTERRAT
Secrétaire : Florence CHAMBION

Vice-présidente : Mélanie DURAND
Vice-trésorière : Jean-Guillaume FAUVAIN
Vice-secrétaire : Marie TREMBLAIN

Membres actifs :

Vânia CAMPOS, Charlene ROCHE, Emmanuelle VIVALDI, Camille RENAULT, Camille GRISONI, Myriam TRIQUET, Nathalie TURQUIN, Laura BOTELLA, Julie VERGARA, Laetitia VANTHOURNOUT, Coralie BERTHELIER, Lucie STRIQUE.



Les manifestations à venir :

Dimanche 1^{er} mars : Loto
Samedi 4 avril : Fête de printemps
Samedi 25 avril : Marché aux plants et fleurs
Samedi 27 juin : Fête de l'école
Vendredi 11 septembre : Assemblée générale (rejoignez-nous)



Des surprises à venir pour se rassembler :

Vendredi 4 décembre : Préparons les fêtes ensemble * Vente de sapins, ateliers de Noël
Pour la fin d'année nous vous proposerons de nouvelles idées et de beaux projets.

Pour cette année scolaire 2025-2026, l'association souhaite rassembler un budget nécessaire pour accompagner les sorties et projets, culturelles et sportifs, afin de permettre aux enfants d'enrichir leurs connaissances.

Un grand MERCI à vous tous, parents, enseignants, personnels de l'école, bénévoles, conseil municipal et habitants de Baneins et de Dompierre pour nos enfants !

Un renseignement, une remarque, une idée ► lecoleenfetedebaneins@gmail.com



Pour suivre nos manifestations, suivez-nous sur nos pages :
<https://facebook.com/lecole.en.fete.de.baneins>
[lecoleenfetedebaneins](https://www.instagram.com/lecoleenfetedebaneins)





Comité d'animation



La nouvelle équipe du Comité d'animation a pu se reformer après une Assemblée Générale 2024 particulièrement mouvementée par le nombre de démissions (9 personnes sur 12 dont une bonne partie du bureau). Avec l'appui de la mairie, les associations de Baneins et les membres actifs qui nous ont rejoint, nous avons pu relancer l'association et organiser la fête du village qui, malgré la météo capricieuse, a quand pu se dérouler à la salle des fêtes dans la joie et la bonne humeur.

A noter dans vos agenda pour 2025 :

- Assemblée Générale le vendredi 17 janvier 2025 à 19h30 à la salle des fêtes
- La randonnée pédestre le dimanche 9 mars 2025
- La fête du village le samedi 30 août 2025 au city
- Une soirée dansante le 27 septembre 2025 à la salle des fêtes



*L'équipe du
Comité vous
souhaite une
bonne année
2026*



Le Comité recherche toujours des nouveaux membres et bénévoles afin de donner des nouvelles idées et vie à notre village. Pour les personnes qui veulent s'investir, le président Cédric Manin reste à votre disposition pour tout renseignement au : 06 30 82 79 35



Alex & Cie : une troupe qui multiplie les rires, les projets et les émotions sur scène

Parmi les troupes de théâtre amateur qui font vibrer notre village, la troupe Alex & Cie occupe une place toute particulière. Réunis par le plaisir du jeu, par l'envie de raconter des histoires et surtout par un immense goût du rire, les comédiens de la troupe ne cessent de surprendre leur public.

L'an dernier, la troupe avait marqué les esprits avec *Panique au Ministère !* une comédie haute en couleur jouée par six comédiens débordants d'énergie. Les répétitions du jeudi soir se transformaient alors en véritables moments de complicité, faits d'éclats de rire, de bonne humeur et d'un enthousiasme contagieux. Sur scène comme en coulisses, Alexis formait une véritable famille artistique.

Cette année, la troupe grandit et innove : ils sont désormais sept comédiens, répartis dans deux pièces différentes, pour offrir au public encore plus de diversité et de surprises.

La parade de Mister Auguste

La première pièce, *La parade de Mister Auguste* de François Tinlot, est répétée chaque jeudi soir de 20h à 22h dans une ambiance toujours aussi joyeuse.

La troupe la jouera :

- Samedi 6 juin à 20h,
- Dimanche 7 juin à 17h,

à la salle des fêtes de Baneins,

et le spectacle du dimanche sera suivi d'un apéro offert par la troupe, histoire de prolonger les rires en toute convivialité. Une chose est sûre : cette comédie promet de vous faire hurler de rire... du moins, c'est ce qu'espère la troupe !

L'Étudiante et M. Henri

En parallèle, Alex & Cie prépare également *L'Étudiante et M. Henri* d'Ivan Calbérac, une pièce plus intimiste mais tout aussi forte. La date de représentation sera communiquée prochainement, mais la troupe promet déjà un spectacle rempli d'émotion, d'humanité et de talent.

Entre humour, énergie et passion, la troupe Alex & Cie continue de grandir, de surprendre et surtout de partager sa joie de jouer. Une troupe chaleureuse, sincère, vivante, qui n'attend qu'une chose : faire rire, émouvoir et émerveiller son public.

À vos agendas... et rendez-vous en juin pour de nouveaux moments mémorables et n'hésitez pas à nous rejoindre si vous vous sentez l'âme d'un(e) comédien(ne)



Les temps périscolaires : une gestion communale



Les temps périscolaires désignent les moments avant, après la classe et pendant la pause du midi où les enfants sont accueillis à l'école, mais en dehors du temps d'enseignement. Ils sont encadrés par des agents communaux.

Le temps méridien

Depuis la rentrée de septembre 2025, tous les temps périscolaires sont gérés par la commune. En effet, l'association « Autour de l'école » qui gérait le temps méridien et le service de cantine a souhaité arrêter son activité pour différentes raisons sur lesquelles nous ne reviendrons pas.

Bien que la gestion de la cantine scolaire ne constitue pas une obligation pour les collectivités (elle ne figure pas parmi les dépenses obligatoires énumérées par l'article L. 2321-2 du code général des collectivités territoriales), la mairie a accepté de reprendre ce service à sa charge, avec un transfert de l'activité de l'association et l'embauche de Nathalie Buttet, comme cantinière. Nathalie, qui était déjà sous contrat avec la mairie pour la régie de la salle des fêtes et des heures d'entretien des locaux, est maintenant à temps plein pour la commune. D'autre part, d'autres agents communaux assure la prise en charge des enfants dans la cour sur le temps méridien ou viennent en aide pour le service dans la cantine.

Les temps de garderie

Pas de changement pour la garderie périscolaire qui fonctionne le matin de 7h30 à 8h50 et le soir de 16h30 à 18h15. La garderie se déroule toujours dans la partie carrelée de la salle des fêtes. Dans le projet de rénovation de la salle des fêtes, la commune a intégré la possibilité de créer un espace dédié à la garderie, avec une petite salle permettant de stocker plus facilement du matériel et un accès à des toilettes adaptées aux enfants. Pendant une partie de la durée des travaux la garderie devra déménager, la réflexion est en cours.

Un outil unique de réservation

Depuis l'année dernière, les réservations se font sur Dombes Connect, le portail des services du territoire de la CCD. La cantine et la garderie étant maintenant gérées par la commune, les parents pourront payer un panier de réservation composé des deux services, facilitant encore la procédure de réservation. Nous bénéficions d'un accompagnement de proximité pour la gestion du service par une agent de la communauté de communes que nous tenons à remercier.



Un nouveau maraîcher à Baneins



Je m'appelle Anthony Burry et j'ai 39 ans.

Je suis originaire de Châtillon-sur-Chalaronne, où j'ai grandi avant de partir poursuivre mes études. Diplômé en comptabilité, j'ai intégré un cabinet comptable à Belleville-en-Beaujolais en tant qu'assistant comptable. Dès le début, j'ai travaillé au sein du service « comptabilité agricole ». La majorité des dossiers que je suivais concernait des exploitations agricoles et viticoles. Cette expérience m'a permis de découvrir un univers où l'humain œuvre avec le vivant, ainsi que les avantages et les contraintes de ces métiers de production.

Après 14 ans dans la comptabilité, j'ai décidé de me reconverter, d'enfiler mes bottes et de passer de l'autre côté de la barrière. Depuis longtemps, j'avais l'envie de travailler la terre et d'en tirer quelque chose de concret et d'essentiel : des produits sains et bons pour la santé. Fort de cette réflexion et de cette envie profonde, j'ai entamé les démarches pour changer de vie. Après l'obtention d'un Bac Pro Responsable Agricole, je me suis formé sur le terrain pendant deux années auprès de maraîchers de la région.

En reprenant Le P'tit Lopin à Baneins, je souhaite, à terme, concevoir un lieu de production le plus autonome possible, capable de fournir des légumes de qualité, de saison, savoureux, destinés à un public local, tout en respectant le sol et le vivant.

La production restera en BIO et sera diversifiée. Je proposerai des salades, mâche, courgettes, melons, tomates, poivrons, etc., pour composer vos belles assiettes d'été, mais aussi des épinards, carottes, poireaux, ainsi que divers choux et courges pour réchauffer vos plats d'hiver.

La commercialisation se fera en circuit court, via un point de vente à la ferme que j'espère pouvoir ouvrir au printemps. Une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) est d'ores et déjà en place et je vais en reprendre la gestion. Le développement de la vente à destination de la restauration collective est également un projet qui me tient à cœur.



Amicale des sapeurs pompiers de Baneins



L'amicale des Sapeurs Pompiers, comme chaque année, organise plusieurs manifestations.

Nous avons organisé ce 31 décembre 2025, le réveillon dansant à la salle des fetes. Notre vente de boudins et boulettes au mois de février qui connaît toujours un énorme succès, grâce à tous les bénévoles pompiers actifs et retraités.

Egalement, on peut signaler que 3 équipes ont participé au concours de boules départemental qui était cette année à Viriat.

Pour 2026 nous ne renouvelons pas notre concours de belote coïncée à cause de la faible participation tous les ans.

A venir cette année : notre matinée boudin boulettes en février, notre assemblée générale en mars, notre concours de boules en juillet, le concours de boule départemental à Thoissey, un repas dansant et notre Sainte Barbe en décembre.

Nous vous remercions pour votre accueil et votre générosité lors du passage des calendriers.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2026 à vous tous et à vos proches.

Nous remercions également nos sponsors qui ont été généreux pour la réalisation de nos polos et vestes pour L'amicale.

Président: Girard Didier

Vice Président: Iamundo Francesco

Trésorier: Curtil Fabrice

Trésorier Adjoint: Grange Axel

Secrétaire: Triquet Myriam



SLIS de Baneins

Cette année 2025 a été une très bonne année pour le SLIS de la commune : plusieurs recrutements ont eu lieu. Nous avons également été sollicités pour de multiples interventions, qu'il s'agisse de destructions de nids d'hyménoptères, de secours à personne, d'opérations diverses, d'accidents sur la voie publique ou d'incendies.

Le SLIS compte aujourd'hui 12 sapeurs-pompiers et 2 JSP, qui sont rattachés aux sections de Garnerans et de la Chalaronne.

Si vous êtes motivé(e) et que vous souhaitez vous engager pour notre commune, n'hésitez pas à venir nous rencontrer chaque deuxième dimanche du mois à notre local, lors de notre manœuvre mensuelle, ainsi que lors des cérémonies commémoratives du 11 novembre et du 8 mai.

Nous tenons à remercier une fois encore M. le Maire et son conseil municipal pour leur soutien au quotidien (achat de matériel, tenues, etc.).

Le chef de corps Adjudant Alban Jean Baptiste

Adjoint chef de corps Caporal-Chef Curtil Fabrice.





Groupe église

Chaque année l'Eglise fête la Toussaint qui n'est pas le jour des morts, même si la coutume est d'aller fleurir les tombes de nos défunts ce jour-là. Les défunts étant commémorés le 2 novembre.

La fête de tous les saints honore toutes les personnes qui, ayant mené une vie sainte, se retrouvent le jour du jugement, au Paradis, dans la Paix et l'Amour de Dieu.

Il y a les Saints reconnus par l'Eglise, ceux qui ont bénéficié d'un procès en canonisation mais aussi tous les autres- et ils sont nombreux - même s'ils n'ont pas eu de reconnaissance officielle.

Parmi eux, on pourrait citer le Père Claude François Guillermet, Curé de Baneins en 1771 et martyr de la foi († 1792)

Il fut l'une des nombreuses victimes de la Révolution française. Fidèle à sa foi, il refusa de prêter serment à la Constitution civile du clergé, qui séparait l'Eglise de Rome. Devenu « prêtre réfractaire », il fut arrêté et emprisonné à Lyon, à la prison Saint-Joseph, dans le quartier d'Ainay.

Le 9 septembre 1792, lors des massacres révolutionnaires, il fut tué par la foule avec plusieurs autres prêtres restés fidèles à leur conscience. Son courage et sa fidélité à l'Eglise font de lui une figure de foi et de résistance spirituelle dans l'histoire de la Dombes et du département de l'Ain.

Cette année, les travaux dans la sacristie ont été effectués par la Mairie. Réparation du toit de la sacristie dans laquelle l'eau de pluie s'infiltrait pourrissant les vieux placards. Après démolition de ces derniers les murs ont été repeints en blanc. S'il reste quelques finitions à terminer, la sacristie pourra bientôt être aménagée en une pièce propre et digne.

« L'équipe Eglise » ainsi que le Curé de Chatillon, sont heureux de cet avancement et remercient la Mairie.

Bénédicte GARNIER



Le réveil de la GV

CLUB



GV
St Trivier
sur Moignans



Fort du succès rencontré sur la saison 2024/2025, le club de Gym Volontaire de St Trivier, reconduit, en accord avec la municipalité, les 2 cours du Mardi soir à la salle polyvalente de Baneins : 1 cours de Pilate et 1 cours de Full Body animés par Karine.

Sur Baneins, après les premières séances d'activité de cette saison 2025/2026, le cours de Pilate compte 33 inscrits et celui de Full Body 17.

Le club de St Trivier propose également un nouveau cours, le Jeudi matin de 11h15 à 12h15 à l'espace Jean Vial de St Trivier : du Body Zen, cours animé par Joëlle qui est adapté pour des personnes ayant des difficultés pour suivre des cours plus dynamiques. Les autres cours proposés par le club à St Trivier sont les suivants : Renforcement musculaire et Kuduro Fit le lundi soir ; Full Body le jeudi matin et Yoga le jeudi soir ; 2 cours de Pilate le vendredi matin.

Du matériel est mis à disposition des adhérents et pour Baneins du matériel nouveau a été acheté (briques, haltères, pad ou repose genoux ...).

Si vous êtes intéressés pour découvrir une ou plusieurs des disciplines proposées, vous pouvez vous renseigner auprès du club de la Gym Volontaire :

- par mail : gym.sstrivier@gmail.com
 - par téléphone auprès de la Présidente, Christine GONNU au 06 77 40 63 13
- et en consultant le site : <https://gv-st-trivier-sur-moignans.fr>

SENTEZ-VOUS
SPORT
avec
la GV !



ASB

L'ASB est une salle de sport conviviale avec tout le matériel nécessaire pour progresser et se défouler. Elle est ouverte du Lundi au Dimanche de 5 h à 22 h.

Pour plus de renseignements sur les tarifs, le fonctionnement de la salle ou une séance d'essai, n'hésitez pas à prendre contact avec Lionel au 06 32 68 18 00



L'étoile de Marion



Déjà
10 ans

10 ans de projets : un véhicule adapté, des adaptations du domicile, des réunions, des ventes, des collectes, des tris de bouchons, des échanges autour du bien-être de Marion et du soutien. En 10 ans, des aides importantes et indispensables pour les actes et déplacements de la vie quotidienne de Marion et de ses proches ont été rendues possibles grâce à l'association et à tous ceux qui l'ont soutenue.

En 2025, le concours de boules lyonnaises organisé par l'Amicale Boules de Baneins a rencontré, encore une fois, un grand succès.

Comme vous avez pu le constater, notre traditionnelle vente de plats n'a pas eu lieu en 2025. Les projets d'aménagement d'une rampe d'accès et de la salle de bains restent toujours en attente, la maison n'est toujours pas terminée. Mais nous comptons sur votre fidélité pour la reprise de la vente en 2026, car les projets vont bientôt aboutir... la livraison de la maison arrive enfin.

En parallèle, nous collectons toujours les bouchons en plastique ainsi que les faisselles de fromage blanc. À Baneins, vous pouvez venir déposer vos bouchons au point de collecte qui se trouve à la mairie et auprès des membres de l'association. L'association récupère des bouchons dans différents points de collecte à Châtillon (Intermarché, Carrefour, la déchetterie), mais aussi dans les environs (Auchan Montceaux, Intermarché Belleville, la déchetterie de Francheleins...).

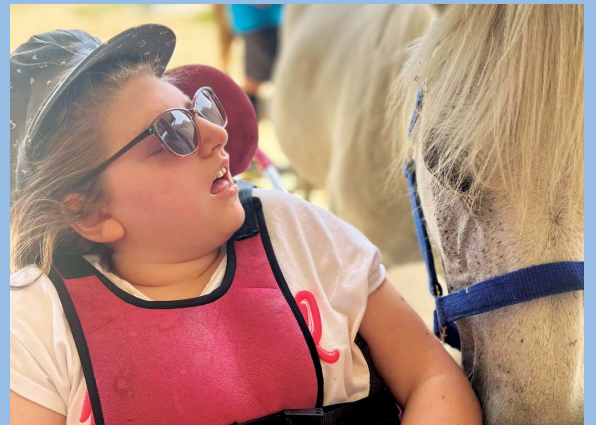
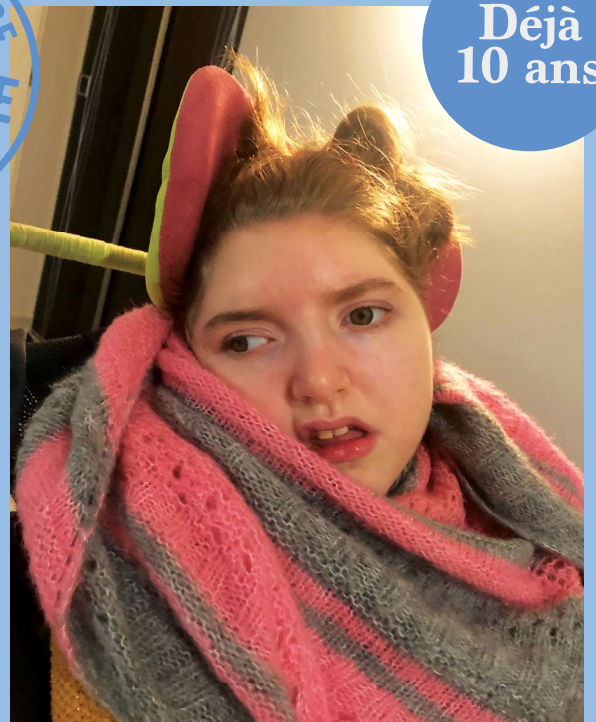
Encore merci à vous, chers donateurs, nous vous remercions du fond du cœur. Nous remercions aussi les différentes associations qui organisent des manifestations et qui en reversent les bénéfices à l'Étoile de Marion.

Nous vous donnons rendez vous

- le **vendredi 30 janvier 2026 à 19 h** pour l'assemblée générale à la salle des fêtes
- le **samedi 11 avril 2026** pour le concours de boules lyonnaises
- le **dimanche 11 octobre 2026** au matin sous le préau de l'école pour la vente de plats



Vous pouvez suivre les aventures de Marion sur sa page Facebook l'étoile de Marion



Le bureau est le suivant :

- Président : J.-B. ALBAN
- Vice-président : P. COMTE
- Secrétaire : V. REVERDY
- Secrétaire adjointe : G. POLLET
- Trésorière : A.-M. ALBAN
- Trésorière adjointe : S. COLLOVRA

Société de pêche

Une page se tourne pour écrire un second tome dans la vie des pêcheurs de Baneins.



Après une centaine d'années d'existence, un projet de fusion avec l'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique) La Gaule Chatillonnaise est en cours d'étude à l'heure où l'on écrit ces quelques lignes. Manque de bénévoles, raisonnement en bassin versant, peut être économie d'échelle, volonté de promouvoir la pêche par des manifestations... voici les motifs de la volonté de cette fusion.

Au moment où vous lirez ceci, il est fort probable que la fusion des 2 associations ait eu lieu. Les réunions passées auront permis de comprendre le fonctionnement des uns et des autres, d'en écouter leurs préoccupations, et simplement de faire connaissance entre nous. Lorsque la fusion sera effective, la nouvelle association se nommera l'AAPPMA de Baneins Chatillon. Le logo est en cours de création.

Comme nous le disions dans le titre, le tome 1 se ferme pour écrire le tome 2. Fusion ou non, l'intérêt principal reste le plaisir de la pêche et d'évoluer sur des parcours propres respectant les propriétaires de terrain longeant les rivières. Nous l'avons souligné l'an passé et nous le réitérerons encore cette année, le respect des propriétés (pas de déchets, respect des clôtures et des cultures...) est un des maîtres mots pour pouvoir pérenniser notre plaisir et garder un lien de confiance avec les riverains. C'est l'affaire de tous (pêcheurs ou non par ailleurs).

Alors peu importe le nom de l'association, l'essentiel est que chacun puisse se libérer l'esprit au bord de l'eau. Des lâchers de truites seront dans tous les cas effectués sur le Moignans. Et surtout, si l'un de vous, lecteurs et pêcheurs, souhaite s'investir, n'hésitez pas nous contacter à l'adresse mail suivante : aappma.la.conservatrice@gmail.com (adresse valide encore 1 an).

Damien GREMERET-GUELDRY - Secrétaire de l'AAPPMA La Conservatrice



Amicale boules

L'Amicale Boules a tenu dernièrement son assemblée générale. Le Président, Jean-Remy GUILLET, se félicite du nombre de licenciés pour la saison 2026 : 63 licenciés, hommes et femmes, dont 8 nouvelles licences.

Tous nos concours ont rencontré un franc succès, sauf un qui a dû être annulé faute de participants.

Notre loto, qui se déroule le 1^{er} dimanche de décembre à la salle des fêtes, reste toujours très attractif :

- 5 concours officiels
- 6 concours sociétaires ouverts à tous, dont un au profit de l'Association l'Étoile de Marion



Une commission bâtiment ainsi qu'une commission sponsoring ont été mises en place. Nous sommes toujours dans l'attente de notre bâtiment, qui nous tient à cœur. Notre local est bien trop petit pour tout stocker et pour travailler dans de bonnes conditions. Au niveau des résultats, notre club se défend toujours bien pour 2025 :

- Jérémy SALIBA s'est qualifié pour le championnat de l'Ain en simple.
- L'équipe composée de Jérémy SALIBA et Jimmy MAZUY, ainsi que l'équipe Patrice BESSARD, Jean-Rémy GUILLET et Anthony BROYER, se sont qualifiées en double pour le championnat de l'Ain.
- Vanessa REVERDY et Jean-Rémy GUILLET se sont qualifiés pour le championnat de France double mixte.
- Jérémy SALIBA aura sa licence en 2^{ème} Division cette année : un grand bravo à lui.

C'est un grand plaisir pour notre club et pour l'avenir de la saison 2026.

Grâce à son bureau et à tous les bénévoles, l'Amicale Boules reste une association toujours aussi dynamique.

Nos entraînements ont lieu le jeudi après-midi et soir, de mars à octobre. Un grand merci à tous nos licenciés, jeunes et vétérans, qui se déplacent régulièrement pour faire rouler les boules.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année à tous.

Bonne
année
sportive



Conscrits 2025

Le samedi 20 septembre, Monsieur le Maire, a remis gibus et cocardes aux jeunes 10 ans de la classe en 5 de notre commune. C'est dans un esprit festif que la soirée s'est poursuivie avec une boum organisée par les parents.

Les enfants se sont régallés avec un délicieux buffet et un bar à bonbons.

Pour l'occasion, la salle des fêtes était joliment décorée aux couleurs des conscrits.

Les jeunes conscrits ont passés une belle soirée et se sont donné rendez-vous pour les 18 ans !



LE BUREAU

Président : Jean Rémy GUILLET
Vice-Président : Jimmy MAZUY
Trésorier : Michel BERTHIER
Trésorier Adjoint : Virginie GRILLO
Secrétaire : Didier GIRARD
Secrétaire Adjointe : Marianne LAPIERRE



Interview d'un Pro : Dimitri Sandrin

Cette année, nous avons choisi de vous présenter l'activité de Dimitri Sandrin, plâtrier peintre.

Dimitri Sandrin s'est installé sur notre commune il y a 5 ans, à proximité de son village d'origine, Saint Trivier sur Moignans. Il exerce le métier de plâtrier peintre depuis de nombreuses années et a décidé de créer son entreprise en 2022.

Son réseau et sa clientèle se trouvant principalement sur Châtillon sur Chalaronne et ses alentours, son installation à Baneins est d'autant plus pertinente.

Dimitri, quel est ton parcours professionnel et pourquoi avoir souhaité créer ton entreprise ?

J'ai passé un CAP peintre applicateur revêtement en 2008 puis un CAP plâtrier/plaquiste en 2009.

J'ai ensuite souhaité approfondir mes connaissances, me perfectionner et j'ai validé un Brevet professionnel peintre/décorateur en 2011.

Suite à l'obtention de mes diplômes, j'ai travaillé pendant 11 ans en salariat. J'ai pu occuper un poste à responsabilité en tant que chef d'équipe afin de me perfectionner sur toutes les caractéristiques de ma profession.

J'ai ensuite souhaité créer mon entreprise afin de faire bénéficier à mes clients mon savoir-faire et mon professionnalisme dans le domaine de la plâtrerie/peinture/décoration, et inscrire mon nom sur le territoire.



Quelle sont tes différentes activités ?

Mes différentes activités sont la plâtrerie (pose de plaques de plâtre, isolation), la peinture (pose de papier peint, peinture, et revêtement divers) et la décoration (conseils personnalisés, application de produits de décor, etc.)

Ton activité s'adresse-t-elle à une clientèle en particulier ?

Je travaille aussi bien pour une clientèle professionnelle que pour des particuliers.

Qu'apprécies-tu le plus dans ton métier ?

J'apprécie le contact avec la clientèle, apporter des conseils personnalisés afin de répondre aux questionnements et aux besoins de ceux-ci dans le but de rendre leur lieu de vie plus confortable et à leurs goûts. J'aime le travail minutieux et soigné, et mon indépendance me permet de partager mon savoir-faire en apportant un gage de qualité.

Quel conseil pourrais-tu donner à un lecteur qui souhaiterait exercer ton métier ?

Je dirais qu'il faut être motivé, persévérant dans l'apprentissage de ce métier, minutieux dans ses tâches et sensible au résultat.

Il est aussi important d'avoir un respect et du sérieux envers les clients.

En tant qu'indépendant, il faut avoir conscience que l'amplitude horaire est importante pour répondre aux besoins de chacun.

Ton entreprise est-elle soumise à des règles de protection de l'environnement ?

J'utilise des peintures à faible émission de COV (Composant Organique Volatile). Je trie et traite tous mes déchets de chantier en déchetterie.

Nous remercions Dimitri pour ce témoignage et nous lui souhaitons une bonne continuation.



06.12.10.78.37

Tarif de location de la salle des fêtes

PARTICULIERS		ASSOCIATIONS						LOCATION COMMERCIALE	
		Domiciliés à Baneins	Non domiciliés à Baneins	Communales		Non Communales		Communales	Non Communales
Petite salle 1 ^{er} jour		140€	240€	75€					
2 ^{ème} jour et suivants		70€	115€						
				Manif payante	Manif non payante	Manif payante	Manif non payante		
Salle complète avec cuisine et chambre froide	1 ^{er} jour	310€	650€	150€	70€	470€	230€	430€	850€
	2 ^{ème} jour	140€	280€	70€		115€	115€		270€
Jour suivant		140€	280€	70€			115€		270€

MISE A DISPOSITION GRATUITE

- Pour les manifestations réservées à AUTOUR DE L'ECOLE et au COMITÉ D'ANIMATION
- Pour les réunions des associations communales* ou intercommunales.
- Pour les autres associations communales, une manifestation gratuite par an.
- **Pour l'organisation du réveillon**
- **Pour la Sainte Barbe**

* est considérée comme communale une association loi 1901 à but non lucratif déclarée en Préfecture et domiciliée à Baneins.

Des arrhes sont demandées pour la réservation de la salle des fêtes, 100 euros pour la petite salle et 250 euros pour la grande salle (non remboursables en cas d'annulation).

Le montant de la caution pour la location de la salle des fêtes est de 550 euros.

PARTICIPATION AUX DÉPENSES DE CHAUFFAGE

LOCATION MATERIEL HORS SALLE

Location aux habitants

- Table en bois : 5 €/l'une
- Chaise : 1 €/l'une
- Location mobilier gratuite pour les associations communales

Pour une utilisation répétée ou de longue durée, consulter la Mairie

- La salle doit être libérée à 8h00 du matin le lendemain de son utilisation
- Le montant de la caution pour le matériel est de 200 €.



Consultez le planning de réservation à : <https://mairie-baneins.fr/wordpress/?p=554>

Décembre 2022

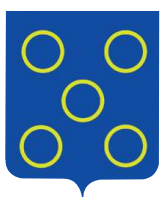
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Libre

En cours

Reservée





Calendrier des fêtes 2026



JANVIER

Jeudi 15	Assemblée générale comité de jumelage à 20h à la salle des fêtes
Vendredi 16	Vœux de la municipalité à 19h à la salle des fêtes
Vendredi 23	Assemblée du comité d'animation à 19h30 à la Mairie
Vendredi 30	Assemblée générale Etoile de Marion à 19h à la salle des fêtes
Samedi 31	Repas des aînés à 12h à la salle des fêtes

FEVRIER

Samedi 7	Vente de plats de la 6 et de la 1 à 10h sous le préau de l'école
Samedi 14, dimanche 15 et lundi 16	Carnaval de Wächtersbach
Samedi 21	Vente du boudins et boulettes des pompiers à 8h30 à la salle des fêtes

MARS

Dimanche 1 ^{er}	Loto de " L'école en fêtes " à 14h à la salle des fêtes
Vendredi 6	Assemblée générale des pompiers à 19h à la Caserne
Dimanche 8	Marche du comité d'animation à 8h à la salle des fêtes
Jeudi 19	Commémorations Algérie à 16h30
Vendredi 20	Soirée jeunes du comité de jumelage à 19h
Samedi 21	Concours Open M4 à 8h à la salle des fêtes
Samedi 21	Retraite aux flambeaux des conscrits à la salle des fêtes



AVRIL

Samedi 4	Coupe Chapeland à 13h30 au terrain de boules
Samedi 4	Carnaval de l'école à 14h à l'école
Samedi 11	Coupe Etoile de Marion à 8h à la salle des fêtes
Samedi 18	Banquet des conscrits à la salle des fêtes
Samedi 25	Vente de plants et fleurs de « l'école en fête » à 9h sous le préau de l'école

MAI

Vendredi 8	Commémorations à 10h45 à la mairie
Samedi 9 au dimanche 17	Foire de Wächtersbach à Wächtersbach
Samedi 23	Concours But d'honneur à 9h au terrain de boules
Dimanche 31	Challenge Duc à 13h30 au terrain de boules

JUIN

Samedi 6	Concours de boules des pompiers souvenir Thomasson-Berthier à 8h au terrain de boules
Samedi 6	Représentation de théâtre « La troupe d'Alex » à 20h à la salle des fêtes
Dimanche 7	Représentation de théâtre et apéro « La troupe d'Alex » à la salle des fêtes
Samedi 13	Coupe Marius, Gilles, Bébert à 8h au terrain de boules
Vendredi 19	Afterwork de la classe en 3 à 18h au terrain de boules
Vendredi 19	Spectacle "Rêve de cirque" à 18h au City stade
Samedi 27	Fête de l'école - fête du village à 14h à la salle des fêtes et au terrain de boules

JUILLET

Samedi 11	Souvenir Jean-Pierre André à 8h au terrain de boules
Samedi 25	Coupe du Maire à 13h30 au terrain de boules

AOÛT

Jeudi 6	Coupe Vétérans à 8h au terrain de boules
Dimanche 23	Coupe Jean-Claude Thomasson à 13h30 au terrain de boules
Dimanche 30	Coupe Jean-Marc Guenin à 13h30 au terrain de boules

SEPTEMBRE

Vendredi 11	AG de l'association « L'école en fête » à 20h à la mairie
Samedi 19	Journée détente des pompiers

OCTOBRE

Dimanche 4	Coupe société à 8h au terrain de boules
Dimanche 11	Vente de plats Etoile de Marion à 9h sous le préau de l'école
Samedi 17	Repas dansant (choucroute) comité de jumelage à 20h à Vonnas

NOVEMBRE

Samedi 7	Assemblée Générale Amicale Boule à 10h la mairie
Mercredi 11	Commémoration à 10h45 à la mairie
Samedi 14	Repas dansant des pompiers à 19h lieu à déterminer

DECEMBRE

Vendredi 4	Vente de sapins à 16h30 dans la cour de l'école
Samedi 5	Sainte Barbe des pompiers à 11h
Dimanche 6	Loto des boules à 14h lieu à déterminer
Jeudi 31	Réveillon de la Saint Sylvestre des boules lieu à déterminer

Gym le mardi soir
Cours de Théâtre le jeudi soir



Nos partenaires




BANEINS TAXI
06.68.09.56.74

6 véhicules à votre service pour tous vos déplacements
Transport médical, professionnel, convenance personnelle, aéroport, gare ...

Une équipe à votre écoute ...

Communes de stationnement: St Trivier s/ Moignans, Baneins, Châtillon s/ Chalaronne, Garnerans, Montmerle s/ Saône



PEUGEOT

BOUCAUD
AUTOMOBILES
AGENT PEUGEOT



14, rue Pierre et Marie Curie
01400 CHATILLON-SUR-CHALARONNE
Tél. 04 74 55 26 21
boucaud-automobiles@orange.fr

Pompes Funèbres
Métras

MARBRERIE - CRÉMATION
3 COMPLEXES FUNÉRAIRES
24h/24 - 7j/7

www.pompes-funebres-metras.fr

289, rue Pierre Poivre 01330 Villars-lès-Dombes Tél. 04 74 98 17 97	68, rue Christian Barnard 01400 Châtillon-s/Chalaronne Tél. 04 74 55 17 17	2, impasse de la Vernangère 01390 St-André de Corcy Tél. 04 72 26 02 17
---	--	---

GHARGUTERIE
À LA FERME

Pascal et Gérard Reverdy
Buffet Campagnard- Apéritif

VENTE A LA FERME
Vendredi et Samedi
de 9h à 12h et 14h à 19h

SARL du COUANT
01140 PEYZIEUX SUR SAÔNE
Tél. : 04 74 04 00 41
Fax : 04 74 04 06 30

ATEAS
MAITRISE D'OEUVRE

Ici une réalisation de

Sanithermic01

RGE Quali Bois RGE Quali Pgc RGE QUALIBAT PARTENAIRE GRDF Professionnel du gaz

CHAUFFAGE ► CLIMATISATION
ENERGIES RENOUVELABLES
PLOMBERIE ► SANITAIRE
CLIMATISATION
S.A.V ENTRETIEN CHAUDIÈRE

04 74 04 03 19

www.sanithermic01.com
01 140 St DIDIER/CHALARONNE (01)

Au Phare
ELECTRICITE GENERALE
www.auphare.fr

S.A.R.L.
MOREY Patrick
Neuf-Rénovation
Dépannage

252, rue de la République
01990 - St Trivier et Moignans
Tél./Fax: 04 74 55 90 60

DAVID PERRAUD AUTO
Service rapide



04.74.21.17.57

ZI NORD 275 Rue des Frères lumières, 01400 Chatillon sur Chalaronne

PRODUCTEURS & COMMERÇANTS

Mon
Inter
CHÂTILLON

RENOV'IN

Actiparc Sud-Ouest
01990 CHANEINS
www.renov-in.fr

Contact@renov-in.net
0987877406



web

prolec
Électricité tertiaire - panneaux photovoltaïques - bornes de recharge
07 75 77 56 06



RGE QualiPv 2024

www.prolec.fr
pv@prolec.fr

NOUVEAU !

Les bougies de Wayky



Lauren Malinge
07.71.68.89.76
01990 BANEINS
lesbougiesdewayky@gmail.com
www.lesbougiesdewayky.fr

VOS IMMOBILIERES
ESTIMATION OFFERTE



32, av. Clément Desormes
01400 CHATILLON/CHALARONNE
04 74 55 13 31
www.vosimmobilieres.fr




Mr. Bricolage
01400 Chatillon Sur Chalaronne
Tél. 04 74 55 05 07
Ouverture
du lundi au vendredi
9h00 - 12h30 - 14h00 - 19h00
Le samedi 9h00 - 19h00

Capri's coiffure
0474558834



8 route de Chatillon 01990 Chaneins
Coiffure mixte avec ou sans rdv
Facebook et Instagram

Mardi mercredi 9h-12h / 14h-18h30
Vendredi 9h-18h samedi 8h-16h
Fermeture lundi et jeudi



L'équipe
municipale
vous souhaite
une belle année
2026



Baneins



Mairie :
Place Jean Durand 01990 Baneins
04 74 55 24 75
communebaneins@wanadoo.fr
<http://mairie-baneins.fr>

